

AVIS DE SANTÉ PUBLIQUE

AVIS DE RESTRICTION D'USAGES POUR LES RIVERAINS OU USAGERS DU SECTEUR SAINT-ARMAND (PHILIPSBURG) DE LA BAIE MISSISQUOI (Municipalité de St-Armand)

Longueuil, le 4 août 2011 – Une superficie importante du secteur Saint-Armand (Philipsburg) de la Baie Missisquoi est affectée par les algues bleu-vert et on y retrouve des concentrations importantes de toxines. La pratique de certaines activités récréatives dans ce secteur ainsi que l'utilisation de l'eau du lac à des fins d'hygiène ou de consommation peut représenter un risque pour la santé.

La Direction de santé publique de la Montérégie recommande à tous les riverains et usagers du plan d'eau de respecter les mesures suivantes :

- **Ne pas consommer l'eau** provenant directement du lac et ne pas l'utiliser pour préparer ou cuire des aliments.

Faire bouillir l'eau **n'est pas efficace** pour éliminer
les toxines produites par les algues bleu-vert

- **Éviter le contact prolongé avec l'eau du lac :**
 - Baignade, activités aquatiques et nautiques pouvant impliquer un contact important avec l'eau (ex. motomarine, ski nautique, planche à voile, kayak), usage pour la douche ou le bain.
 - Les enfants sont plus à risque d'être exposés et doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.
- **Les activités nautiques moins à risque de contact prolongé** (ex. : pédalo, canot, chaloupe) doivent être pratiquées avec prudence en évitant les zones avec de l'écume.
- Le **poisson provenant de ce secteur** peut être consommé avec modération. Il faut toutefois éviter de consommer les viscères (entrailles).
- **Ne pas laisser les animaux** avoir accès ou boire cette eau.

L'ensemble de ces recommandations sera maintenu tant et aussi longtemps que l'avis émis par la directrice de santé publique n'aura pas été levé.

Effets sur la santé

La Direction de santé publique rappelle que les algues bleu-vert et les toxines qu'elles produisent peuvent nuire à la santé en provoquant :

- Des maux de ventre, des diarrhées, des vomissements ou des nausées à la suite de l'ingestion d'eau contaminée.
- Des irritations de la peau, du nez, de la gorge ou des yeux peuvent se produire à la suite d'un contact direct et prolongé avec de l'eau **anormalement colorée**.

Si vous pensez avoir des problèmes de santé reliés à la présence d'algues bleu-vert, veuillez consulter votre médecin ou contacter le service Info-Santé au 811.

Pour de plus amples renseignements au sujet des algues bleu-vert, vous pouvez consulter le site Internet suivant : <http://www.msss.gouv.qc.ca/alguesbleuvert> ou contacter Services Québec au 1-877-644-4545.